



HAL
open science

Quand l'interdisciplinarité fonde l'enseignement du projet de territoire (architecture, urbanisme et études politiques)

Marine Bourgeois, Federica Gatta, Clair Gauffenic, Théa Manola, Simeon Maydenov, Alouna Nicolas

► To cite this version:

Marine Bourgeois, Federica Gatta, Clair Gauffenic, Théa Manola, Simeon Maydenov, et al.. Quand l'interdisciplinarité fonde l'enseignement du projet de territoire (architecture, urbanisme et études politiques). CIST2023 - Apprendre des territoires / Enseigner les territoires, Collège international des sciences territoriales (CIST), Nov 2023, Aubervilliers, Campus Condorcet, centre des Colloques, France. pp.335-338. hal-04426204

HAL Id: hal-04426204

<https://hal.science/hal-04426204>

Submitted on 30 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Quand l'interdisciplinarité fonde l'enseignement du projet de territoire (architecture, urbanisme et études politiques)

AUTEUR·ES

Marine BOURGEOIS,
Federica GATTA,
Clair GAUFFENIC,
Théa MANOLA,
Simeon NAYDENOV,
Alouna NICOLAS

RÉSUMÉ

À partir de l'expérience pédagogique du parcours de master AUEP, nouvellement créé et porté par trois établissements composantes de l'Université Grenoble Alpes, cette communication vise à poser un retour d'expérience sur les modalités pédagogiques développées dans les formations aux métiers des territoires habités. Elle se propose d'explicitier les positionnements et partis pris du parcours AUEP, afin de préciser la manière dont nous entendons la notion de territoire – résolument interdisciplinaire et combinant des approches à la fois spatiales, sensibles et politiques – et l'approche de l'atelier de projet par rapport aux traditions et habitudes de l'architecture et de l'urbanisme. Il s'agira par la suite de présenter trois situations d'apprentissage incluant, parmi d'autres enseignements, les trois ateliers de projet du parcours. Enfin, il s'agira de porter un regard réflexif sur ces expériences pédagogiques, après deux années de fonctionnement de la formation.

MOTS CLÉS

interdisciplinarité, pédagogie, projet, territoire

ABSTRACT

Based on the educational experience of the newly created AUEP Master's course, supported by three establishments of the University of Grenoble Alpes, this communication aims to provide feedback on the educational methods developed in university courses of the design of inhabited territories. It proposes to explain the positions and biases of the AUEP course, in order to specify the way in which we understand the notion of territory - resolutely interdisciplinary and combining approaches that are at the same time spatial, sensitive and political - and the approach of the project studio in relation to the traditions and habits of architecture and urban planning. Three learning situations will then be presented, including, among other courses, the three project workshops of the course. Finally, we will take a reflective look at these educational experiences, two years after the beginning of the course.

KEYWORDS

Interdisciplinary, Pedagogy, Project, Territory

Cette proposition de communication émane conjointement de l'équipe enseignante responsable du parcours de master Architecture, urbanisme, études politiques (AUEP) et de trois étudiant·es issu·es de sa première promotion.

Le parcours AUEP est porté par trois établissements composantes de l'Université Grenoble Alpes : l'ENSA de Grenoble (ENSAG), l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine (IUGA) et Sciences Po Grenoble-UGA. Il s'inscrit dans une formation plus large (un tri-cursus) qui propose l'acquisition de compétences en architecture, urbanisme et sciences politiques, et conduit à une triple diplomation (pour les étudiant·es ayant suivi l'ensemble de la formation depuis la licence) : diplôme d'État d'architecte, diplôme de Sciences Po Grenoble-UGA, et master en urbanisme et aménagement.

Cette communication ciblera plus particulièrement l'expérience et la construction pédagogique du cycle master, lancé de manière expérimentale lors de l'année universitaire 2021-2022 et dont la première promotion a été diplômée en juin 2023.

Pour cela, et après une rapide présentation du parcours de master AUEP, nous structurerons notre intervention en trois temps :

1. Nous reviendrons d'abord sur les positionnements et partis pris du parcours AUEP, afin de préciser la manière dont nous entendons la notion de territoire et dont nous pensons l'atelier de projet par rapport aux traditions et habitudes de l'architecture et de l'urbanisme.
2. Nous présenterons ensuite les modalités pédagogiques du parcours AUEP en détaillant les situations territoriales retenues pour le projet et ses enjeux associés en matière d'apprentissage. On s'attardera plus sur trois aspects (chacun associé à une temporalité pédagogique / par semestre) qui renvoient à différents points soulevés dans l'appel à communications : la continuité entre, d'une part, un processus d'analyse et de compréhension et, d'autre part, un processus de mise en projet du et sur un territoire ; le croisement entre enjeux théoriques macro et leur illustration sur des territoires précis ; jeux des rôles et des places dans les processus de conception de l'espace.
3. Enfin, nous porterons un regard réflexif sur ces expériences pédagogiques, après deux années de fonctionnement de la formation.

L'objectif de la communication sera de discuter les apports et les limites de l'hybridation disciplinaire opérée dans le cadre de ce parcours. Cette dernière n'est pas à entendre comme une fusion des trois principaux champs disciplinaires qui convergeraient dans la formation, mais plutôt comme un espace de dialogue, voire de confrontation, entre des cultures pédagogiques, scientifiques et disciplinaires différentes. Il s'agit de se rencontrer pour mieux se connaître et pour mieux comprendre la complémentarité des connaissances et des métiers : entre la représentation géographique et la représentation architecturale, entre l'analyse sociologique et l'analyse morphologique, entre la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage, entre le conseil politique et la proposition spatiale, etc.

QUAND LA MANIÈRE DE FAIRE DU PROJET RÉVÈLE LA MANIÈRE DE CONCEVOIR LE TERRITOIRE

Cette communication s'ancre dans une manière d'aborder le territoire qui a nourri la réflexion autour du montage pédagogique de la formation AUEP. Celle-ci s'appuie sur la définition proposée par Di Méo et Buléon (2005) selon lesquels le territoire est « une entité spatiale aux limites plus ou moins bien délimitées, une consistance affective et existentielle, un enchevêtrement de relations tenant lieu d'organisation ». Trois dimensions – (1) spatiale et matérielle ; (2) sensible, symbolique et affective ; (3) sociale, économique et politique, appréhendée sous l'angle des acteurs et des rapports de pouvoir – sont ainsi retenues pour saisir de manière fine les cadres et processus de production des territoires, ainsi que leurs enjeux actuels et futurs. Cette perspective est au fondement des ateliers de projet AUEP, dans lesquels les territoires sont abordés de manière plurielle et interdisciplinaire, à partir de ces trois dimensions. Pour ce faire, une première particularité se situe dans le fait que les équipes enseignantes sont composées d'architectes, d'urbanistes, de paysagistes, mais aussi de sociologues, de politistes, de juristes et d'historiens, occupant toutes des places importantes au sein de différentes modalités pédagogiques proposées au sein du parcours.

La question de l'atelier de projet en urbanisme est aujourd'hui au centre d'un débat scientifique émergent (Scherrer & Maulat, 2021). Dans ce contexte, nous pouvons avancer que la manière d'aborder la situation pédagogique « atelier de projet » au sein du parcours AUEP opère un double décalage : (1) par rapport à l'approche de l'atelier de projet tel qu'il se pratique d'ordinaire en institut d'urbanisme, « où les étudiants sont mis en situation de travailler ensemble à une réponse collective » (Roux, 2021) souvent issue d'une commande précise, et (2) par rapport au studio de projet tel qu'entendu en école d'architecture, reproduisant le plus souvent l'exercice de la maîtrise d'œuvre.

Ces décalages issus de l'hybridation entre pédagogie de l'architecture et de l'urbanisme produisent également une horizontalité des enseignements : l'atelier de projet n'est pas le centre de la formation. Il se distingue ainsi du studio de projet, tel qu'il est enseigné en école d'architecture, par un équilibre de l'importance de chaque enseignement. Les autres modules pédagogiques (séminaires, mémoire et cours magistraux) ne gravitent pas uniquement autour du projet, qui constitue un module parmi d'autres. En AUEP, les outils conceptuels préalables à la compréhension et à la transformation d'un territoire ont autant d'importance que les processus de transformation des territoires. En cela, l'atelier intègre des phénomènes plus macro, étudiés par exemple en séminaire¹.

QUAND LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS TERRITORIALES TRADUIT DES ENJEUX PÉDAGOGIQUES

Comment, concrètement, cela se traduit-il dans les exercices pédagogiques proposés ? En partant du constat d'une diversification croissante des métiers de la fabrique territoriale (Biau, 2018) l'un des partis pris pédagogiques a été de faire varier les contextes étudiés au cours des trois semestres de master, allant des territoires de très faible densité, que l'on peut qualifier de ruraux, à des espaces qu'on peut qualifier de « campagnes urbaines » sous influence métropolitaine, jusqu'aux cœurs métropolitains. La pluralité des situations s'est accompagnée de problématiques sociales, économiques, politiques et environnementales propres à chacun de ces territoires.

Les choix de territoires sont accompagnés d'une complexification de la considération des jeux d'acteurs dans le processus de projet. Cette logique est en accord avec le positionnement théorique opéré autour d'une définition multidimensionnelle de la notion de territoire. Aussi, la proximité géographique se resserre au fur et à mesure des semestres, en même temps que la connaissance des acteurs et des enjeux s'affine, ce qui se traduit par une progressive montée en aisance de l'équipe étudiante.

ENQUÊTER, PENSER ET PROJETER LES TERRITOIRES RURAUX :

CONTINUITÉ ENTRE COMPRÉHENSION DU TERRITOIRE ET PROPOSITION DE TRANSFORMATION

Le premier semestre de master (S7) s'intéresse spécifiquement aux territoires de faible densité, éloignés des grandes métropoles. Ces territoires témoignent de difficultés démographiques, économiques et sociales majeures, avec une capacité de réponse insuffisante (faute à un manque de ressources des collectivités). L'objectif pédagogique défendu est la continuité entre la compréhension du territoire et la proposition d'intervention sur/de celui-ci, dans l'optique d'atténuer la distinction opérée entre « diagnostic » et « projet », considérant que les deux étapes sont indissociables et de l'ordre de la projection. En cela, l'atelier de projet commence par une semaine *in situ* permettant aux étudiant·es de rencontrer l'ensemble des acteur·es impliqué·es, de réaliser des enquêtes thématiques (sur l'économie locale, les communs du territoire, le parc de logement anciens) et/ou des moments de débat avec la population locale (rencontre avec des élu·es et des technicien·nes, ateliers avec des habitant·es). Une restitution de cette enquête sous forme de scénarisation prospective est établie en réponse aux enjeux identifiés (comme

¹ Le séminaire de semestre 8 porte sur la ville néolibérale à partir de la lecture et de la discussion de trois ouvrages avec les auteur·es (*La ville néolibérale*, G. Pinson ; *Les architectes au défi de la ville néolibérale*, V. Biau ; *Les métropoles barbares*, G. Faburel). L'expérience a montré que ce séminaire est venu nourrir à la fois les travaux réalisés en atelier de projet, mais également les mémoires des étudiant·es et une réflexion plus globale qui se prolonge jusqu'aux projets de fin d'études.

la vacance immobilière, la désertification des services, ou la dépendance économique aux métropoles). L'exercice débouche sur la réalisation d'un « plan-guide » qui comporte un « ensemble de règles permettant de transformer le territoire à court, moyen et long terme. Il définit les invariants du projet urbain, le dessin qui fera la spécificité du quartier, le tracé des espaces publics, les formes urbaines qui constituent le grain de ce plan » (extrait du syllabus de l'enseignement de l'atelier de projet S7). L'approfondissement de l'exercice de proposition d'intervention est poussé (en termes de programmation et de composition urbaine) à l'échelle d'une partie du plan-guide.

QUESTIONNER LE NÉOLIBÉRALISME ET SES ALTERNATIVES DANS LES TERRITOIRES SOUS PRESSION FONCIÈRE : CROISER ENJEUX MACRO ET ILLUSTRATIONS TERRITORIALES

AUEP fait le choix d'affronter de manière directe les débats autour de l'idéologie néolibérale et de ses effets sociospatiaux², afin de permettre aux futurs professionnel·les de la fabrique des territoires habités de se positionner à la fois du point de vue politique et technique. L'objectif de cette situation pédagogique est bien de croiser des enjeux théoriques macro et leurs illustrations sur des territoires précis. Les campagnes urbaines³ ou les périphéries métropolitaines sont des espaces où la pression foncière et la gestion intelligente du foncier sont la préoccupation majeure des acteurs du territoire. L'atelier de projet propose de s'attacher à ces situations territoriales pour amener les étudiant·es à maîtriser « l'emboîtement des échelles territoriale et microlocale, entre planification, orientations politiques et agencements locaux (spatiaux et politiques) » (extrait du syllabus de l'enseignement de l'atelier de projet S8). L'approche urbanistique prépare les étudiant·es à mieux comprendre le territoire et les conditions de production opérationnelle de l'immobilier contemporain, du logement, de l'habitat, ainsi que des règles d'urbanisme. Dans le cadre de l'approche architecturale, l'articulation des projets urbains avec des études pré-opérationnelles prend la suite. Pendant cette étape, les étudiant·es proposent des projets qui démontrent une formalisation des possibilités de densification et de diversification de l'habitat dans les campagnes urbaines. Le projet architectural / urbain est inscrit dans un contexte politique et de récit territorial qui démontre les choix des étudiant·es en réponse à l'artificialisation des sols et à la pression foncière.

PROSPECTIVE DES CŒURS MÉTROPOLITAINS : JEUX DE RÔLES DANS LES PROCESSUS DE CONCEPTION DE L'ESPACE

La troisième situation territoriale étudiée met les étudiant·es face à une situation de complexification des enjeux territoriaux, des visions spatiales du territoire et de l'implication d'un large spectre d'acteurs. Pour cela, le territoire est abordé sous l'angle des mobilités, entendues comme « les spatialités, constructions, réseaux interscalaires et fonctionnements systémiques de la mobilité humaine à l'échelle de la métropole grenobloise » (extrait du syllabus de l'atelier de projet en S9). Dernier atelier avant le projet de fin d'étude, il vise à positionner les étudiant·es dans une double perspective, à partir de rôles différents dans la conception de l'espace. La première (un rôle d'assistance à la maîtrise d'ouvrage) est celle de la création de commande, avec l'identification des enjeux et la formalisation des besoins spatiaux (sans leur concrétisation en termes de forme, de dessin ou de conception urbaine et architecturale). Cette commande doit être formulée comme un appel à projets qui tient compte de l'évolution des dispositifs d'urbanisme et se saisit des débats contemporains sur la diversité des projets d'urbanisme (Arab, 2018). La seconde est celle d'une perspective de réponse spatiale accompagnée par une structuration juridique et actorielle. Il s'agit de proposer une réponse spatiale en identifiant tant les acteurs à impliquer que les instruments susceptibles d'être mobilisés pour le projet (en termes de gouvernance, de gestion de la propriété ou des ressources par exemple). Le territoire est donc ici compris à l'échelle du site et ses environs immédiats dans une réalité sociopolitique métropolitaine.

QUAND LA PREMIÈRE PROMOTION AUEP PERMET D'AVOIR UN REGARD RÉFLEXIF SUR LE MONTAGE DE LA FORMATION

Sur la base de ces trois situations territoriales d'apprentissage, et à partir du cadrage théorique que la formation AUEP a souhaité mettre en place, nous proposons dans une dernière partie d'effectuer un retour réflexif sur les évolutions par rapport au projet pédagogique initial et sur les étonnements (à la fois de l'équipe enseignante et étudiante) qui sont apparus après deux années de lancement. Nous relèverons deux points principaux en lien avec les orientations de l'appel à communications. Le premier est d'ordre épistémologique (selon les termes de l'appel) et renvoie au positionnement à la fois très macro et très micro dans le regard posé sur les situations territoriales. Ce travail interscalaire envisage, selon l'équipe étudiante, d'appréhender la vie professionnelle avec plus de sérénité dans la mesure où il permet de comprendre l'articulation des différentes échelles avec les outils d'action appropriés. La formation permet en cela de développer une pensée complexe, systémique et transversale, indispensable pour faire dialoguer différents mondes professionnels et pour faire face aux principaux enjeux environnementaux, politiques et sociaux contemporains. Le second est d'ordre pédagogique (selon les termes de l'appel) et renvoie à la réception, par les partenaires locaux, de la formation. Il ressort de notre expérience que l'expérience pédagogique AUEP s'inscrit dans « [des] manières d'hybrider l'intérieur (des établissements d'enseignement supérieur) et l'extérieur (des mondes variés, des situations urbaines hors les murs...) » (Cohen & Devisme, 2018), qui visent à répondre à l'interdépendance et à la complexification des enjeux contemporains. Elle s'inscrit également dans la présence croissante des questions de formation et d'enseignement au

2 Selon G. Pinson (2020), le néolibéralisme désigne « l'ensemble des propositions intellectuelles et des orientations politiques qui visent à étendre les mécanismes de marché et l'éthique de la concurrence à un spectre toujours plus large d'activités sociales, cela en s'appuyant sur une forte intervention de l'État. Car le néolibéralisme ne promeut pas le retrait et encore moins le dépérissement de l'État ? Il consiste plutôt à en faire un agent dont la vocation principale est de faciliter la vie des acteurs du marché ».

3 Les campagnes urbaines sont les espaces de moyenne densité, ceux de la « ville éparpillée », horizontale qui se développe en périphérie plus moins proche des pôles urbains.

sein de la recherche actuelle (et depuis quelques années) qui témoigne de « l'enjeu du développement d'un champ de recherche sur l'enseignement par l'atelier, [qui] est d'autant plus fort qu'il est paré de toutes les vertus – pédagogiques, professionnelles mais aussi financières » (Roux, 2021 : 2).

RÉFÉRENCES

- Arab N., 2018, « Pour une théorie du projet en urbanisme », *Revue européenne des sciences sociales*, 56(1), p. 219-240.
- Biau V., 2018, « Nouveaux appels à compétences et enjeux de qualification chez les professionnels de la fabrication de la ville », *Cybergeo*, « Débats » [journals.openedition.org/cybergeo/29387].
- Cohen C., Devisme L., 2018, « Formations en mouvement : décalages, émergences, (re)cadrages », *Cahiers du Ramau*, n° 9, p. 8-20.
- Di Méo G., Buléon P. (dir.), 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin.
- Pinson G., 2020, *La ville néolibérale*, Paris, PUF.
- Scherrer F., Maulat J. (dir.), 2021, numéro thématique « Enseigner par l'atelier : quelles questions de recherche ? », *Riurba*, n° 11.
- Roux J.-M., 2021, « Enquêter sur l'atelier pédagogique d'urbanisme. Aux sources d'une méthode », *Riurba*, n° 11, numéro thématique « Enseigner par l'atelier : quelles questions de recherche ? », F. Scherrer & J. Maulat (dir.) [riurba.review/Revue/aux-sources-d-une-methode-112].

LES AUTEUR-ES

Marine Bourgeois

Sciences Po Grenoble-UGA – PACTE
marine.bourgeois@iepg.fr

Federica Gatta

IUGA-UGA – PACTE
federica.gatta@univ-grenoble-alpes.fr

Clair Gauffenic

Sciences Po Grenoble-UGA & IUGA-UGA
c.gauffenic@gmail.com

Théa Manola

ENSAG-UGA – AAU-CRESSON
manola.t@grenoble-archi.fr

Simeon Naydenov

ENSAG-UGA & IUGA-UGA
simeonnaydenov@protonmail.com

Alouna Nicolas

IUGA-UGA
alouna.nicolas@gmail.com